



FEDERATION DES COMITES DE JUMELAGE DE L'OISE

Siège social: Mairie de Verneuil en Halatte
60550 VERNEUIL EN HALATTE

Jean-Claude ROBIC
Secrétaire Général

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DE L'EUROPE

Beauvais - Dimanche 5 mai 2013

Maladrerie Saint-Lazare

1.	OUVERTURE DE LA JOURNEE DE L'EUROPE	2
2.	TABLES RONDES	6
	Les jumelages franco-allemands - 50 ans après le Traité de l'Ellysée	6
	Rencontres inter jumelages dans l'Oise :	7
	« Pour mieux échanger, faisons connaissance »	7
3.	INTERVENTIONS DES PERSONNALITES	10
4.	CONFERENCE :	12
	L'ACTUALITE EUROPEENNE	12
	Intervention d'Alain Réguillon	12
5.	DECOUVERTE DE BEAUVAIS	17
6.	SOUVENIRS	18
7.	MESSAGE FINAL DE LA PRESIDENTE	18

1. OUVERTURE DE LA JOURNEE DE L'EUROPE

Cette journée débute - sous un soleil rayonnant - dans le jardin médiéval de la Maladrerie où nous sommes reçus cette année par Marie-Anne Fizet-Gorin, Maire Adjoint de Beauvais chargée de la Culture et des Jumelages et Marian Wielezynski, Président du Comité de Jumelage de Beauvais. Un « point presse » est organisé qui regroupe les personnalités, la FCJO, le District de Basse Bavière, des journalistes locaux ainsi que Cécile et Sébastien, élèves de l'Institut Européen de Journalisme de Paris, chargés par la FCJO de réaliser un DVD qui pourrait être intitulé « la FCJO et les jumelages de l'Oise ».

Les questions posées, en particulier à Philippe Boulland, Député Européen de la Circonscription Nord - Ouest, portent essentiellement sur le renouvellement du programme d'aide financière aux jumelages l' « Europe du Citoyen – période 2014/2020 », programme qui était de 215 millions d'Euros pour la période 2007/2013 et pour lequel on craint une forte diminution.

Georgette Lahaye rappelle la pétition de la FCJO et de ses adhérents du 22 octobre 2012 adressée aux Députés européens et attirant l'attention sur la situation financière difficile des comités de jumelage. Philippe Boulland dit son engagement pour soutenir les jumelages de l'Oise et précise que si les projets des grandes communes sont plus visibles et touchent plus de citoyens, il est important de conserver les petits jumelages qui constituent le tissu social européen. Il nous assure de son appui lors du passage du texte en séance plénière au Parlement de Strasbourg. Il indique qu'il ne manquera pas d'évoquer à nouveau ce sujet lors d'une conférence au Parlement sur l'Année européenne du citoyen qu'il doit présider.

André Vantomme confirme son attachement à la FCJO et aux jumelages de l'Oise. Il rappelle les mesures financières du Conseil Général de l'Oise concernant les « Echanges Internationaux – accueils de groupe et séjours dans les communes jumelées ».

Pendant ce temps, dans la « grange » toute proche, sous l'impressionnante charpente de chêne, l'accueil des arrivants est organisé : une collation est servie permettant de se retrouver, de signer la feuille de présence et de prendre place dans la magnifique salle.

Philippe Boulland qui est dans l'obligation de nous quitter adresse à tous un chaleureux message et présente ses meilleurs souhaits pour le bon déroulement de cette journée européenne.

La Présidente, Georgette Lahaye, souhaite ensuite de nouveau la bienvenue et remercie les participants de leur présence et de leur fidélité, en particulier :

. André VANTOMME - Premier Vice Président du Conseil Général de l'Oise,

. Marek MURIN - Premier Secrétaire de l'Ambassade de la République Slovaque,

. Alain REGUILLON - Président de la Maison de l'Europe et des Européens Rhône-Alpes, Secrétaire fédéral de l'UEF - France. Engagé depuis 40 ans dans l'action européenne. Ancien membre de l'AFCCRE, il est l'auteur de différents ouvrages sur l'Europe.

. Luc HOULEBREQUE, Assistant Parlementaire de Philippe BOULLAND, Député Européen. Luc qui nous reçoit lors de nos visites d'études vers les institutions européennes,

. les Elus de l'Oise qui accueillent régulièrement la FCJO et dont le soutien est vital pour notre association,

. les Conseillers régionaux Jeunes,

. les représentants des partenaires FCJO :

- Les représentants du District de Basse Bavière avec qui nous aurons le plaisir de fêter le 50^{ème} anniversaire du Traité de l'Elysée signé par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, Traité qui avait représenté pour les Jeunes Allemands et Français d'alors un formidable espoir de réconciliation,

- Info Point Europe Picardie : Hédia NASRAOUI et ses jeunes européens,

- Le SMIOCE toujours si fidèle,

- L'Aéroport de Beauvais qui sponsorise régulièrement notre Journée de l'Europe en offrant des billets d'avion au départ de Beauvais,

. les Présidents et Représentants des Jumelages de l'Oise ainsi que tous les amis des jumelages présents.

Enfin la Présidente remercie tout particulièrement Carline CAYEUX , Maire de la ville de Beauvais pour son accueil dans ce lieu splendide de la Maladrerie, aujourd'hui magnifiquement restauré, sa représentante Marie-Anne FIZET-GORIN ainsi que Marian WIELEZYNSKI, Président du CJ et tous les membres du comité de jumelage dont l'enthousiasme assure le succès de cette journée.

Elle indique que les jumelages de l'Oise couvrent de nombreux pays européens et que les échanges qui en découlent sont à la base de l'amitié entre les peuples. Malgré certaines critiques sur l'Europe, difficiles à accepter par la FCJO, il faut continuer car notre « Europe des jumelages » est belle. Elle rappelle que dans cette période difficile la FCJO est là pour apporter son concours à tous ceux qui en ont besoin.

Puis elle donne la parole à Marie-Anne FIZET-GORIN qui exprime d'emblée sa joie d'accueillir cette journée européenne dans cette belle salle. Elle présente en même temps les excuses de Caroline Cayeux, Maire de Beauvais retenue par d'autres obligations. Elle affirme également ses amitiés, son attachement aux idées européennes, consciente de l'action des comités auxquels elle apporte son soutien. Elle remercie Georgette dont elle loue le dynamisme et l'activité. Elle précise que la Journée de l'Europe est un temps fort de l'année qui fête un anniversaire de l'Europe avec la célébration du Traité de l'Élysée. Elle estime qu'il faut toujours faire plus pour développer l'amitié entre les peuples.

Parlant ensuite de la Maladrerie, elle précise que ces bâtiments datent des 12 et 13ème siècles et sont un exemple de l'architecture hospitalière de cette époque. Vendus à la Révolution, ils sont ensuite restés longtemps à l'état de ferme, jusqu'à 1970. Les portes sont d'origine, sans doute de 1219. C'est un lieu chargé d'histoire, lieu où l'on soignait les malades. Il y avait une entrée pour les valides (religieux et soignants) et une autre pour les malades, également une chapelle romane, une bergerie, plusieurs granges et un pigeonnier. Ces lieux ont servi de cantonnement à différents corps d'armée en 14/18. Ayant échappé aux bombardements de 1939, ils ont été ensuite victimes de fortes pluies qui ont conduit à la chute du clocher de la chapelle et plus tard à celle du chœur. Ils comportent par ailleurs un véritable trésor représenté par son jardin d'inspiration médiévale avec un tracé géométrique. Cette maladrerie fait partie des maladrerie les mieux conservées en France. Elle dépend maintenant de la CC du Beauvaisis, elle a été restaurée pour recevoir une destination culturelle permettant de donner des concerts, des festivals, d'organiser des réunions comme la nôtre aujourd'hui.

La FCJO a maintenant 20 ans et Beauvais en est un membre actif. Peu de départements disposent d'une Fédération aussi dynamique.

La ville de Beauvais a une activité internationale de 40 ans qu'elle dynamise sans cesse au moyen de ses manifestations: jumelages avec Witten (A), Maidstone (GB), Setubal (P), Sczew (PI), Dej (Roumaine). Cette journée est donc propice à développer les valeurs qui permettent d'être citoyen de l'Europe.

Alain REGUILLON nous remercie ensuite de l'accueil qui lui est réservé et d'organiser ce type de journée qui est un clin d'œil à l'histoire. En effet, cette journée émane de Londres où fut signé le 5 mai 1949 le traité instituant le Conseil de l'Europe, doyenne des organisations européennes.

Marek MURIN, Premier secrétaire de l'Ambassade de Slovaquie, nous remercie également de notre invitation. Il souligne ce rapport amical entre nos deux pays dans le cadre de l'accord de 2008. C'est aussi un rapport de citoyen. Il se dit content de la signature de coopération économique avec l'organisation européenne. On peut créer de nombreux jumelages. La Slovaquie connaît bien la France. Ce n'est pas vrai dans l'autre sens. Il souhaite donc une plus grande coopération. M. MURIN salue le rapprochement du Conseil Général de l'Oise avec la région de Kosice.

André VANTOMME nous remercie également de cette invitation qui, plus est, est traditionnelle. Il se dit heureux de retrouver des personnes qui œuvrent pour l'Europe. Il remercie à son tour Marie-Anne FIZET-GORIN pour le choix de ce lieu qui est un témoignage médiéval. Il se dit sensible au travail réalisé et attend avec une certaine impatience la suite de la rénovation.

Il remercie toutes les personnes présentes à cette réunion. Il évoque ses relations épistolaires et son regret de ne pouvoir répondre toujours favorablement. Il loue l'engagement des hommes et des femmes au sein de la fédération et vante tout le travail qui a été fait depuis l'origine et qui a transformé une association en véritable institution ayant un grand rayonnement.

Il salue la présence de Marek MURIN et la représentation slovaque du Pays de Bray.

Il apprécie le salut de Landshut. Il évoque le courage des gens de Crépy-en-Valois qui ont surmonté leurs difficultés en créant un des tout premiers jumelages avec l'Allemagne. Pour lui, en tant que socialiste, l'amitié franco-allemande est essentielle. Il faut respecter la démocratie et tenir compte des réalités économiques. Il n'est pas question de renoncer à l'amitié franco-allemande. On est resté très longtemps dans un cadre affectif. Mais il faut tenir compte des éléments collatéraux. Il faut réaffirmer notre confiance dans l'Europe.

2. TABLES RONDES

Les jumelages franco-allemands - 50 ans après le Traité de l'Élysée

Animateur : Dominique MAGNIER

Rapporteur : Philippe ZANGHELLINI

Environ une trentaine de personnes représentant différents comités de jumelage ont participé. La plupart avaient une expérience des jumelages franco-allemands.

Plusieurs dirigeants de jumelages et enseignants se sont exprimés sur le sujet.

Il en résulte que :

- . Les échanges scolaires franco-allemands sont variés en termes de fonctionnement et de participants : échanges via internet, séjours impliquant les écoles primaires, collèges et lycées.
- . Si certains jumelages ont réussi des échanges scolaires, d'autres ont rencontré plus de difficultés dues notamment au manque d'implication des familles françaises ou au manque d'intérêt pour l'enseignement de la langue allemande au profit de la langue anglaise.
- . Le succès des échanges scolaires dépend énormément du degré d'implication des enseignants d'allemand. Les mutations de professeurs peuvent aussi avoir des effets particulièrement néfastes sur la continuité des échanges.
- . La différence de taille entre les logements français et allemands si elle peut gêner les familles d'accueil françaises n'est pas ressentie comme obstacle par les allemands
- . Il existe un manque évident d'échanges administratifs et économiques entre les partenaires des jumelages.
- . Malgré la raréfaction des aides européennes, les comités de jumelage s'efforcent d'améliorer la qualité des programmes des rencontres avec des thèmes extrêmement variés et d'intéresser les jeunes en donnant entre autres un caractère plus festif aux échanges.

Rencontres inter jumelages dans l'Oise :

« Pour mieux échanger, faisons connaissance »

Animateur : Gilles PORET

Rapporteur : Jean-Pierre DHANGER

Gilles ouvre le débat en annonçant l'objectif de la table ronde : nous rencontrer pour faire connaissance et mettre en commun nos idées et nos projets.

Paul Hoellinger, du CJ de Senlis trouve l'idée très bonne de constituer un guide de bonnes pratiques, ainsi qu'un annuaire des adhérents de la FCJO aux entrées multiples, et précisant pour chaque ville le nom, le téléphone et l'adresse mail du contact. Objectif : favoriser les invitations ciblées, locales ou jumelées avec un pays de la même zone géographique ...

Louis Degardin, CJ de Clermont, membre du bureau de la FCJO, précise que ce ne sera pas tout simple puisque certains jumelages sont répertoriés sur le nom de leur Communauté de Communes.

Gilles rappelle que le site de la FCJO contient ces données. Que l'étude sera faite pour intégrer, si possible, un moteur de recherche par pays.

Robert Lahaye, Maire-Adjoint de Verneuil en Halatte souhaite un questionnement possible par pays.

Il précise que les petits projets n'ont que très peu d'éligibilité au subventionnement de l'Union Européenne et propose de débattre de la question des regroupements de jumelages, ce qui tendrait à des jumelages de communautés d'agglomérations ou de communes. Pour ce faire, il faut que la Collectivité support ait pris la compétence, et que les collectivités adhérentes lui aient abandonné ladite compétence, ce qui induit obligatoirement une perte d'autonomie des communes ainsi qu'une perte de légitimité pour les jumelages. R. Lahaye précise que ce transfert n'est pas toujours souhaitable ni favorable.

Alain Réguillon : N'oublions pas que ce sont les Communes qui sont à la base des jumelages, et **que ce transfert de compétences pour des jumelages en place ne saurait légalement exister.**

Lydie Delalande fait état de l'association « Autonne Villages », qui regroupe 9 villages de la vallée de l'Automne, et qui est jumelée avec un village Irlandais.

Les petits jumelages intéressés peuvent construire une structure passerelle pour construire et porter leur projet commun avec une recherche de financements appropriés qui peuvent dépasser le dossier présenté à l'Union Européenne.

Gilles Poret précise que dans la Communauté de Communes des Sablons, ce sont 17 adjoints de villes qui portent ce projet de jumelage. Toutefois, le projet est difficile à porter en Communautés de Communes car les couleurs politiques sont déjà marquées.

Le but de la structure passerelle serait de mettre en commun des projets et donc des calendriers pour mieux organiser et gérer les déplacements : des économies d'échelle sensibles peuvent être envisagées dès lors que des bus circulent sans être complets !

Le CJ de Vieille Alliance pense que l'harmonisation des calendriers sera le nœud du problème.

Le CJ de Clermont pense qu'une autre possibilité pour les grosses Communes est de solliciter chacune de leurs villes jumelles avec leurs propres réseaux de villes jumelées pour multiplier le nombre de pays impliqué dans chacune des manifestations. Le nombre minimum de personnes impliquées dans chaque pays sera aussi à considérer.

Alain Réguillon analyse ainsi les résultats des subventions de l'UE depuis plusieurs années : les pays fondateurs ont dorénavant la plus petite part puisqu'ils peuvent se subvenir à eux-mêmes et ce sont les nouveaux entrants dans l'Union Européenne qui raflent la mise, mais qui sans ce financement ne pourraient pas assurer leurs projets de rencontres.

Des membres du CJ de Saint-Just-en-Chaussée parlent de leur projet de jumelage avec une petite ville de Slovaquie. L'expérience de 2013 est le financement du déplacement d'une équipe de 6 sportifs participant à l'édition annuelle du rallye-raid de St-Just, accompagnés de quatre élus slovaques et d'accompagnateurs, soit 14 personnes pendant 5 jours. Se pose la question de l'engagement de la Commune. Dans tous les projets de jumelage, c'est la Commune qui engage son nom et doit financer cet engagement auprès du comité de jumelage si c'est lui qui met en œuvre concrètement le partenariat.

Marie-Anne Fizet-Gorin, Maire-Adjoint de Beauvais en charge des jumelages, précise que la ville de Beauvais s'engage avec une convention écrite, un contrat d'objectifs de trois ans avec ce que souhaite la Ville pour les trois années de la Convention et ce que fera le Comité de jumelage. Cette convention est liée au subventionnement et son renouvellement est lié aux résultats obtenus durant le contrat.

Gilles Poret à Marie-Anne Fizet-Gorin : Comment verriez-vous le rapprochement des jumelages de cette partie ouest du département de l'Oise et le montage de projets communs ?

Marie-Anne Fizet-Gorin répond qu'elle verrait ce rapprochement avec un regard bienveillant, c'est déjà dans ce mouvement que Beauvais a accepté et organisé la journée fédérative de la FCJO d'aujourd'hui, une journée de l'Europe un peu en avance sur le 9 Mai et un projet fédérateur comme une fête des jumelages permettrait de rapprocher les acteurs locaux, peut-être en « colorant » cette fête : pays celtes, scolaires, sportifs, culture... » Tout reste à inventer.

Mme Laurence Demeusy¹, chargée de mission, pilotage de projets pédagogiques Erasmus et Amérique Latine à l'Université Picardie Jules Verne, site de l'IUT de l'Oise, précise, qu'étant dans le supérieur, nous représentons une force incroyable par le réseau de contacts que nous sommes en capacité d'activer pour des étudiants en recherche de projets ou de stages...

Mme Demeusy précise que dans leur formation GEA, Gestion des Entreprises et des Administrations, les étudiants effectuent des missions, des **projets tuteurés**, pour lesquels ils ont 200 heures à contractualiser pour mener à bien ces projets tout en répondant bien évidemment aux besoins du bassin ! Deux formations partagent ces projets tuteurés : la gestion des entreprises et des administrations, mais aussi les techniques de communication.

Le CJ de Senlis fait part d'une demande de stage en Allemagne pour un étudiant de leur CJ mais ils n'ont pas trouvé de solution pertinente pour rendre la pareille. Des contraintes matérielles sont à prendre en compte : logement, transport sur le lieu du stage, horaires, durée du stage...

Mme Demeusy fait part des conventions déjà existantes avec les CROUS et les systèmes de bourses pouvant aider les étudiants durant leurs stages. Dans un IUT de La Roche sur Yon, un groupe d'étudiants est allé en Irlande et ce voyage a débouché sur un placement en stage de 10 étudiants, puis un partenariat Erasmus. Nous avons beaucoup de possibilités ensemble. Apprenons à nous connaître.

Une invitation à participer à une prochaine réunion du bureau de la FCJO pourrait être envisagée pour une présentation du projet tuteuré et de la façon de monter des partenariats avec l'IUT de l'Oise.

Le CIDEM², nouveau centre d'information civique, centre d'information sur la démocratie, a pour but de favoriser les engagements citoyens,

¹ Laurence.demeusy@u-picardie.fr

² <http://www.cidem.org/>

participait à la journée de l'Europe « Faites l'Europe » de Paris les 9 et 10 Mai 2013³

La dernière info de la table ronde est la présence sur Facebook de la fédération régionale des jumelages de Picardie. Qu'on se le dise !

Info Point Europe Picardie⁴ regroupe aussi des adhérents comités de jumelage et collectivités de Picardie.

En conclusion, Marie-Anne FIZET-GORIN indique qu'elle est prête à organiser un « forum » des jumelages avec ceux des environs de Beauvais pour cet automne. Gilles propose la participation de la FCJO à cette journée.

D'autre part, un projet de rencontre de jumelages présents dans la communauté de communes des Sablons (Méru, Villeneuve-les-Sablons, Vieille Alliance, Ivry-le-Temple, Saint-Crépin-Ibouvillers et Lormaison) pourrait voir le jour en 2014. La ville de Beauvais pourrait se joindre à cette rencontre dans un esprit d'ouverture, de participation active des jumelages. La FCJO serait le support de cette rencontre.

3. INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

Après une pause café, la parole est donnée aux personnalités :

Les 4 Conseillers régionaux jeunes présents délèguent Julien pour remercier d'abord la FCJO de les avoir invités et en particulier Georgette, pour évoquer leur ressenti dans leur mission.

³ http://www.paris.fr/politiques/paris-a-l-international/paris-fete-l-europe-sur-le-parvis-de-l-hotel-de-ville/rub_6585_actu_129758_port_24632

⁴ http://www.europedirect-picardie.eu/images_webzine/ART_206/liste_adherents_ipe_version_du_16_septembre_2010.pdf

Leur Assemblée consultative qui s'est tenue sur trois jours avec des jeunes de 15 à 25 ans et a travaillé sur la coopération franco-allemande au niveau des jeunes et de l'enseignement. C'était leur 2ème réunion avec plus de participants. Les discussions ont porté sur la manière de s'ouvrir aux autres et de devenir citoyen européen. Divers projets ont été lancés. En 2008, s'est tenu un séminaire sur les échanges et sur les politiques des autres comités. Le travail a été mené avec la Thuringe (Ingelstadt) au sujet entre autres du Bénin et de Madagascar. Des rencontres ont été organisées entre la délégation picarde et celle de Thuringe. Une nouvelle journée a permis une réunion en Picardie à Abbeville traitant de la solidarité internationale. Les picards paraissent cloisonnés et doivent donc s'ouvrir à l'international. D'autres projets sont en gestation pour 2014 comme un colloque européen à l'occasion du centenaire de 1914.

André Vantomme répond qu'il y a plusieurs types d'échanges dont la coopération décentralisée qui génèrent de l'amitié. Il est important de rassembler des jeunes sur l'amitié et des points d'histoire. Il voit également un intérêt de l'Internet en faveur de la solidarité internationale qui fera que nos jeunes picards deviendront, en plus de français, des européens.

Puis le représentant de Basse Bavière souligne l'ancienneté de la coopération entre le Conseil général de l'Oise et le District de Basse Bavière. Il salue le président de cette Institution. Il affirme sa satisfaction de participer à cette journée. Pour lui, l'Europe est fantastique et doit rester valide, unie et solide malgré les difficultés actuelles.

Il remet un cadeau de produits locaux à André VANTOMME, à notre Présidente ainsi qu'à Marie-Anne FIZET-GORIN.

Le Conseil Général lui offre un livre sur le Département de l'Oise.

Aéroport de Beauvais : Jean-Pierre VASSEUR présente les excuses de M TRUBERT de l'Aéroport de Beauvais (Société SAGEB) qui exploite, en 2013, 60 lignes. C'est un partenaire fidèle de la FCJO depuis 2005, partenariat qui va de la visite des installations portuaires au don de billets d'avion chaque année lors de la journée de l'Europe.

Hédia Nasraoui d'Info point Europe se dit ravie du film qui est projeté, montrant toutes ses activités et nous remercie de donner l'occasion de faire participer ses jeunes.

4. CONFERENCE :

L'ACTUALITE EUROPEENNE

Intervention d'Alain Réguillon :

Celle-ci s'est déroulée sous forme d'un interview mené par Dominique Magnier.

Question : L'actualité européenne est dominée par la crise. Où en est-on ? La crise sévit au Portugal, en Espagne, en Grèce, en Slovaquie. Tout le monde réclame une aide de tout le monde. Cette crise peut-elle gagner la France et quand ?

Réponse : Oui, il y a une crise étendue. L'Europe est malade. Mais elle se soigne. Aujourd'hui, elle n'est pas guérie. Il y a trop de remèdes et trop peu de médecins. La crise actuelle est avant tout une crise de gouvernance. Les USA et le Japon s'en sortent aujourd'hui beaucoup mieux, mais n'ont chacun qu'un seul capitaine. Nous, européens, avons 27 capitaines. Il y a donc des méthodes plus fortes et plus intelligentes que la nôtre.

Des tensions existent actuellement entre les nouveaux pays ainsi qu'entre la France et l'Allemagne. Mais nous avons déjà connu des crises, notamment quand nous n'avions pas de véritables duos dirigeants franco-allemands. Nous arrivons maintenant avec de nouvelles générations qui n'ont pas connu la guerre. Il faut rappeler que l'UE s'est bâtie sur un accord France-Allemagne. En s'écartant de cette méthode, il est impossible de réussir car cette union représente 50 % de l'accord. Ils sont certes nos anciens ennemis. Mais n'oublions pas que nos communes ont joué un rôle important en développant le concept des jumelages qui ont largement contribué au rapprochement entre nos deux nations. Il faut préserver ce concept. Il faut respecter le texte de Schumann. Depuis 8 ans, ont eu lieu des élections en France puis en Allemagne. En période difficile, un bon principe pour de bons et vrais amis est de ne pas craindre de se dire des choses en face. Il faut donc un vrai débat. Il y a des avancées réelles mais difficiles. Car rien n'est évident dans ce domaine avec des cultures, des histoires différentes.

La crise européenne a débuté par la Grèce et s'est étendue aux pays du sud. Mais il ne faut pas oublier que les pays du nord ont aussi des difficultés pour leur budget. On dit trop de choses sur l'Europe. Est-ce l'Europe qui a recommandé aux pays d'avoir des dépenses supérieures

aux recettes ? Pour qui le problème est-il posé ? Nous avons une monnaie unique avec l'euro. Mais qui a permis à certains pays de se servir trop facilement ? En dix ans l'euro est devenu la deuxième monnaie du monde derrière le dollar et représente 20 % des avoirs mondiaux. C'est une entité qui a procuré des moyens bénéfiques à tous les états. 60 % des exportations allemandes vont vers l'UE. Sans cela, il y aurait une perte. On a vécu à crédit sur un coussin d'euro. En outre, cette devise est devenue une monnaie de réserve pour certains pays comme la Chine, le Japon...qui ne veulent pas être trop dépendants du dollar. Ces pays ne souhaitent donc pas une dépréciation de l'euro. Les différents pays de la zone euro ont compris qu'il y a des règles du jeu avec Maastricht. On ne doit pas notamment s'endetter au-delà de 60 % du PIB. Or la France est à 80 %. L'Allemagne dépense aussi. Il y a également la règle des 3 %. La France est à 4 %, d'autres sont à 7, voire 8 %. Il faut donc rentrer dans les clous. La France dépense chaque fin de mois 130 milliards d'€, mais elle a des ressources. Il faut donc avant tout avoir la confiance des marchés. La France l'a et, de ce fait, emprunte très facilement à des taux très bas. L'Allemagne emprunte à des taux pratiquement nuls. Elle a un excédent de couverture. Par ailleurs, la France n'a pas assez d'énergie et manque d'indépendance dans ce domaine.

Il faut aussi comprendre les difficultés représentées par les demandes d'aides formulées par la Grèce, l'Italie, Chypre, le Portugal, Malte, la Slovénie. Viendra peut-être un jour le tour de la France. Cependant, avouons qu'il n'y a quand même pas sans cesse des demandes d'aides. On vient de voir une grande casse qui a nécessité des mesures de facilité avec notamment un étalement dans le temps. Il faut souvent couper, trancher. Ainsi, des mesures de santé ont été prises en Irlande par exemple. Il est également indispensable d'adoucir la note pour permettre aux pays de s'en sortir plus facilement.

Il faut par ailleurs des uniformisations de fiscalité pour éviter des distorsions de concurrence. La France est trop imposée au niveau commercial. Les taux de TVA doivent être harmonisés. Des baisses sont déjà intervenues, comme il est prévu par Maastricht mais il faudra du temps.

En 2010, des mesures ont été prises avec la création d'un fonds de garantie sur les richesses qui emprunte sur le plan international à des taux intéressants et cède en retour les capitaux aux pays dans le besoin comme la Grèce. Il n'y a donc pas de temps mort. Les intérêts payés par la Grèce ont été remboursés grâce à la solidarité. Cet outil est prévu pour trois ans selon le Traité. Il est par ailleurs des cas où une modification du Traité implique un accord à 27. Dans ce cas, un additif au Traité a été signé à 25 c'est à dire sans le Royaume Uni et la République Tchèque. Ce fonds dispose de 750 milliards d'€ qui permet une aide plus importante.

C'est ce qui a permis d'assouplir les règles. Tous les pays ont fait de gros efforts mais il en reste encore.

La BCE a une mission fixée par les chefs d'état et ne peut faire n'importe quoi ni jouer un rôle de facilitateur. Si les pays étaient des entreprises, certains auraient déjà du déposer le bilan. 1000 milliards ont été injectés dans le réseau bancaire pour des prêts aux PME et PMI à des taux intéressants, non étranglants.

Malgré la crise, il y a des capacités énormes pour s'en sortir. L'UE est le 1^{er} pays du monde.

La Commission Européenne et le Parlement n'ont pas fait totalement leur travail. Depuis 2005, des pays trichent. Des pays comme la Chine se sont affranchis de certaines règles et les autres ont copié. L'Allemagne a fait les réformes nécessaires contrairement à la France dont l'endettement a doublé en peu de temps. Nous avons un bon outil et de la souplesse. L'austérité ne suffit pas. Il faut continuer à faire des efforts, diminuer les dépenses, augmenter les impôts ... Nous sommes comme dans une copropriété. Nous devons tenir compte des autres partenaires.

Question : Va-t-on vers une Europe à deux vitesses ?

Réponse : Nous avons déjà une Europe à deux vitesses : La zone € est une zone à 27. C'est l'Europe de Schengen. Demain, 11 pays appliqueront une taxe sur les transactions financières. 10 pays sont favorables à une taxe carbone. Il y a des coopérations renforcées entre pays sans s'occuper des autres. En juillet, nous aurons un capitaine avec l'entrée de la Croatie.

Question de M VANTOMME : Les Collectivités locales doivent voter leur budget en équilibre. Seule la partie « fonctionnement » peut être en déficit. L'état respecte financièrement cette règle. Qu'en est-il de l'Europe ?

Réponse : Au niveau européen, le budget doit être équilibré. Le vote s'applique pour une période de 7 ans. Il existe un différend entre la Commission européenne et le Parlement. La Commission vote un budget trop important. L'Union européenne, depuis 1988, n'a plus de ressources propres. Ce sont les États qui abondent le budget. Si celui-ci est voté pour 7 ans, chaque année il est avalisé. Actuellement, le budget est de 130 milliard d' € mais on peut le porter à 145 sauf impossibilité de dépenser les 15 de différence qui sont répartis. L'Union européenne ne dépense que de l'investissement. Elle reverse aux pays la PAC par exemple, dont la France a bénéficié de 19 milliards entre 2009 et 2013. 90 % du budget de l'UE sont reversés en fonction des actions et

politiques à mettre en œuvre. Il faudrait aujourd'hui 1025 milliards alors que seulement 984 sont prévus. Il est donc impossible de travailler dans de bonnes conditions. En cas d'incertitude comme en fin de mandat, il n'y a pas de visibilité suffisante. Un accord est donc recherché pour 2 ans et on fixe le reste ensuite. De ce fait, on vote des budgets annuels divisibles. Actuellement, le Parlement a réagi.

Question de M LAHAYE : Les pays émergents détiennent des réserves. Mais ils sont aujourd'hui principalement vendeurs alors qu'autrefois ils achetaient.

Réponse : Deux pays posent problème : l'Angleterre et la France qui ne sont pas sortis de leur ancien rôle colonial. Ils n'ont plus la même « aura » sur le plan international. Même l'Allemagne ne peut jouer sur le plan international. Il faut donc mutualiser nos moyens et nos forces. Il ne sert à rien de fabriquer des produits qui seront toujours plus chers que ceux élaborés en Chine à des conditions inférieures aux nôtres (salaire, social, environnement, sanitaire ...). L'Allemagne fait mieux que nous, car elle tape dans le haut de gamme.

Nous devons donc chez nous penser déjà à l'avion de 2ème génération, l'avion solaire. Il faut investir dans la recherche, l'innovation, avoir toujours un train d'avance. Les déchets sont, par exemple, une source inimaginable de profit. A Lyon, par exemple, 30 % seulement des déchets sont actuellement recyclés. On peut également faire des économies sur le plan et de l'énergie, redynamiser le plastique et développer d'autres industries à une condition impérative, de traiter ces problèmes chez nous.

On ne doit pas non plus oublier les problèmes démographiques : 27 millions de chômeurs en Europe. Dans 10 ans nous n'aurons plus assez d'actifs sauf en France et en Irlande qui ont un taux de fertilité correct.

Question de M. SKASA WEISS : Après avoir complimenté M Reguillon pour son exposé, il lui manifeste ses doutes sur nos chances de réussite qui semblent émaner pour lui d'une sorte de léthargie, d'un manque de volonté, d'idéal, de mesures comme des taxes de même niveau dans tous les pays, de calendrier ...

Réponse : L'harmonisation fiscale est liée à un accord unanime très difficile à obtenir à 27. Elle est cependant prévue par le Traité de Maastricht. Tout est d'ailleurs prévu dans ce Traité mais non respecté. La TVA par exemple est fixée à 15 % et peut être à 7 % avec une marge en plus ou en moins. Mais cela n'a jamais été mis en œuvre. La TVA a été inventée par la France et imposée à tous les partenaires (ce fut d'ailleurs un tour de force). L'Espagne et le Portugal connaissent l'inflation. Pour toutes ces questions, c'est la majorité qualifiée qui devrait s'imposer.

Question de Jean-Claude ROBIC : Pourquoi l'UE n'engage t'elle pas une politique de grands travaux comme le canal Seine Nord susceptibles de relancer les économies, les embauches, le pouvoir d'achat et l'optimisme européen ?

Réponse : Parce qu'il n'y a pas les moyens de financement. Les chefs d'état sont des comptables. Les projets existent mais pas les financements.

Question de Dominique MAGNIER : Au niveau électoral, le taux de participation est tombé très bas. Ce qui donne plus de pouvoir aux partis populistes et extrémistes. Que pensez-vous de cette évolution ?

Réponse : Les élections c'est presque pour demain et ce sera l'anniversaire de la guerre de 1914. Si la désaffection électorale tombait au plus bas, on pourrait imaginer à la limite un Parlement anti-européen. Mais cela est impensable... Ces élections seront de 15 jours entre les 2 et 15 mai. Ailleurs, ce sera en semaine. Chez nous, elles seront précédées des municipales. Le mode de scrutin ne sera pas changé malgré une demande de quelques députés. Il y aura une suppression de circonscriptions, de partis. La France gardera 74 députés. Les cartes seront rebattues avec l'arrivée d'un nouveau pays.

Les enjeux sont de trois ordres :

- 1- Il faudrait des candidats volontaires mais qu'ils y restent. Il y a trop d'absentéisme, pas de commissions, de réunions de partis. En somme, l'Europe n'est pas suffisamment visible au niveau national.
- 2- On doit pouvoir faire plus de travail sur le terrain. Mais le député a peu de temps à cause des missions.
- 3- Il faudrait interdire le cumul des mandats. Il serait sage de conduire une campagne européenne et non pas nationale. Seul le parti « écologie » a travaillé sur la question européenne.

On éprouve aussi une certaine crainte avec la perspective des élections qui se profileront 2 ans plus tard. Au niveau européen, il y a des enjeux. Il est donc nécessaire de travailler par partis. Il serait essentiel que chaque parti propose un projet et que les conservateurs proposent également les moyens de le réaliser. Le président de la Commission européenne sera issu du parti européen. Il serait alors obligatoire de désigner ce candidat.

Il y a l'élection et l'après élection. On ne se sortira pas des difficultés, des attaques contre les européens. Il faudrait une révision du Traité de Lisbonne et préparer une constitution européenne avec un texte simple et compréhensible. Cela nécessite deux ans de travail et une mise aux voix. Dans ce cas, on aurait une Europe à deux vitesses. Celle des oui et celle

des non. Cette idée fait actuellement son chemin mais génère beaucoup de divergences, sans opposition néanmoins sur les questions européennes. Les clivages au Parlement sont transversaux. Il serait souhaitable que cela se mette en place en 2018 avec l'anniversaire de la fin de la grande guerre.

Question de Dominique MAGNIER : Quel est le rôle de Comité des régions ?

Réponse : Le Comité des régions est le représentant des différentes entités territoriales dans leur diversité. Pendant longtemps, elles n'ont pas eu la parole. Il a été créé par le Traité de Maastricht et s'est ajouté aux autres. Il a un pouvoir consultatif et il est composé de 344 membres, élus locaux. Ceux-ci jouent un rôle important comme en matière d'environnement pour la mise en œuvre locale au sujet de la qualité de l'eau, de l'air. Dans ces domaines et bien d'autres, le Comité des Régions est saisi et donne son avis. Ces derniers sont pris en compte. La 1^{ère} session s'est tenue en 1994 avec comme 1^{er} Président Jacques Blanc à qui a succédé Michel Delebarre. On a voulu transformer cette institution en sénat. Les tensions sont maintenant apaisées. Les représentants comprennent 24 titulaires et autant de remplaçants représentant 12 régions et dans chacune d'elle 6 départements et 6 communes. Le Conseil des ministres avalise cette liste. Le représentant de la Picardie est actuellement M Claude Gewerc qui a succédé à Me Du Granrut.

Les titulaires siègent régulièrement et sérieusement. Leur maximum est de 350, chiffre par le Traité de Lisbonne. Ils ne siègent pas en permanence mais au cours de 5 sessions plus des commissions. Ils ne touchent pas d'indemnités mais sont défrayés de leurs frais de déplacement. Ce Comité siège à Bruxelles. Il a un rôle important car il fait entendre la voix des régions et de la base. Il travaille sur les mêmes dossiers que le Parlement.

5. DECOUVERTE DE BEAUVAIS

Marie-Anne FIZET-GORIN présente différents documents et un film relatifs à l'histoire de Beauvais et chaque participant reçoit des brochures sur l'histoire et l'actualité de la ville.

6. SOUVENIRS

Marie-Anne FIZET-GORIN remet à la Présidente la médaille de la ville de Beauvais.

Georgette lui offre en retour la médaille d'honneur de l'association, ainsi qu'une médaille FC JO à Marian Wielezynski.

Les billets d'avion offerts par l'aéroport de Beauvais sont aussi remis à Marie-Anne et Marian qui ont assuré pour la FCJO un accueil exceptionnel.

Avant de conclure nous écoutons ensemble l'hymne européen.

Enfin, pour terminer la journée, un pot de l'amitié est servi dans la cour de la Maladrerie, sous un soleil déclinant mais encore radieux. Avant le départ, les participants se retrouvent ainsi avec plaisir et manifestent une attitude européenne commune.

7. MESSAGE FINAL DE LA PRESIDENTE

En conclusion je ne voudrais pas terminer cette journée sans remercier toute l'équipe de la FCJO, le bureau qui m'accompagne sans cesse dans ma mission et permet, grâce aux actions de chacune et chacun, sur le plan des jeunes, de la formation, des finances, de la logistique, de l'information, des relations ... d'apporter l'aide nécessaire à tous les comités de jumelage dans leur recherche et leur poursuite de la fraternité européenne.

Je remercie tout particulièrement Bruno DEGAND, vous avez pu apprécier aujourd'hui encore sa présentation. Il faut avoir à l'esprit son souci quotidien de tenir à jour notre site informatique, de rechercher en permanence des informations et de les transmettre aux comités susceptibles d'être intéressés. Il est aussi mon relais auprès de vous tous.

Fin de document

Site Internet de la FCJO, à l'adresse : <http://fcjoise.free.fr/>

Forum, à l'adresse : <http://fcjo.forumactif.net/>

Plus d'infos : <http://fcjo.forumactif.org/f88-journee-de-l-europe-a-beauvais>

Galerie de photos : <http://www.flickr.com/photos/fcjo/sets/72157633439980504/>